

Envoyé en préfecture le 02/03/2020

Reçu en préfecture le 02/03/2020

Affiché le

ID : 041-214101354-20200218-DCM2020004-DE

Bescher
LePault

Département de Loir-et-Cher

Arrondissement de ROMORANTIN-LANTHENAY
Commune de MENNETOU-sur-CHER

le Maire


Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL du 18 Février 2020

L'an deux mille vingt, le dix-huit février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Mennetou-sur-Cher dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Christophe THORIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :14

Date de la convocation : 7 février 2020

PRESENTS : MM THORIN Christophe – RENAULT Mireille – LONGEPE Nadia - JAQUE Eric - LONGEPE Nadia – DA ROCHA Séverine – JAUDOIN Arnaud – DUARTE Antonio - COUSTRE Suzanne - TONNARD Martine -

ABSENTS : LOMBARD Patrick (pouvoir à Mme RENAULT) – FERRON Bertrand (pouvoir à Mme LONGEPE) - NOTAMY Ludovic – DOUCET Ludovic (pouvoir à M. JAQUE) – LEFEU Adeline (pouvoir à M. DUARTE) -

SECRETAIRE : Mme LONGEPE Nadia

OBJET : AVIS FAVORABLE AU PROJET EOLIEN de MARAY et GENOUILLY

Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête publique a eu lieu du 6 janvier au 4 février 2020, dans plusieurs communes limitrophes, à propos du projet éolien concernant les Communes de MARAY et GENOUILLY.

Aucune observation n'a été formulée en Mairie de Mennetou-sur-Cher.

Le Conseil Municipal est invité à formuler un avis à ce sujet.

L'impact visuel et sonore sera minime, compte tenu de la situation du projet, très éloigné des limites de la Commune de Mennetou.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet.

Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

Christophe THORIN

